

# Mémento Santé du végétal

Nouvelle-Calédonie  
**2022**



La bonne santé de nos cultures calédoniennes est essentielle au maintien et au développement de nos exploitations agricoles et à notre sécurité alimentaire.

Chaque année, le GDS-V présente le bilan phytosanitaire annuel de la surveillance et de la prévention sanitaire lors de son cotech annuel. Ce mémento présente une

synthèse des faits marquants de l'année à intégrer dans nos pratiques.

Ce mémento se présente en 2 parties :



Surveillance des cultures



Protection des plantes (PPUA)



# Bilan sanitaire global des cultures 2022

En 2022, la poursuite du phénomène la Nina a entraîné des pluies conséquentes et la majorité des parcelles agricoles a été inondée au moins une fois dans l'année. Ces intempéries ont conduit au développement de maladies physiologiques et de faiblesse.

Bien que les cultures sous abri soient protégées des précipitations, la production a aussi été

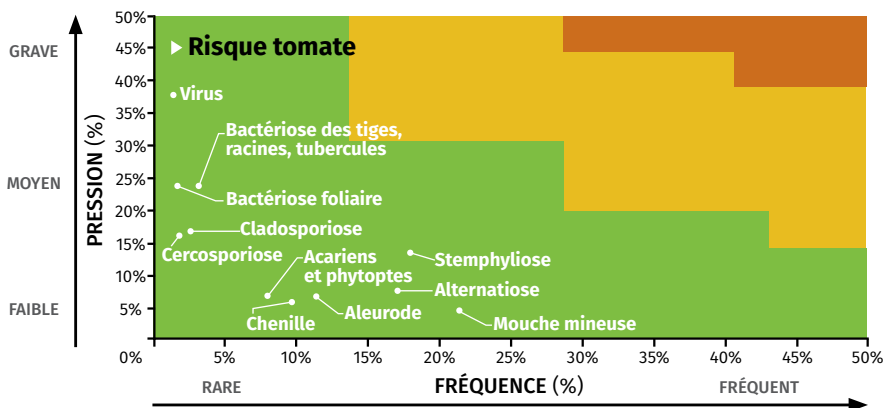
impactée par le manque d'ensoleillement et l'humidité constante.

La surveillance des cultures en 2022 c'est :  
908 visites de parcelles et 2918 observations enregistrées

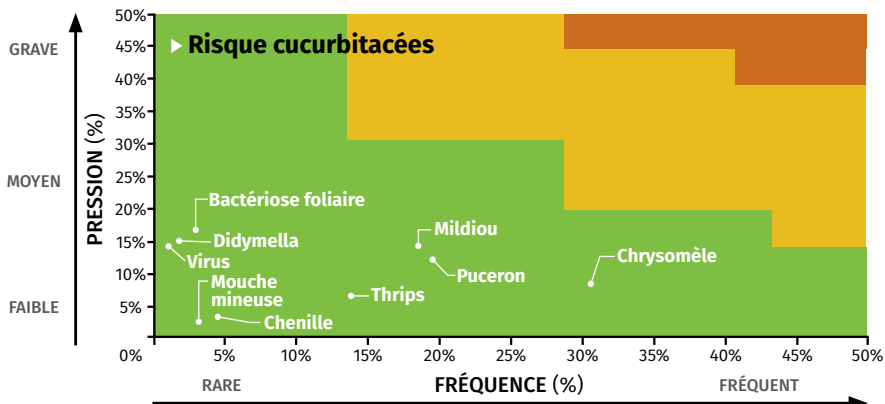
Des observations chez 110 producteurs et sur 60 espèces végétales

## ► Quelques matrices de risques par culture :

► **Tomate** : l'Alternariose et la Chenille sont les problématiques les plus fréquentes.



► **Cucurbitacées** : Comme tous les ans la chrysmèle est le bioagresseur le plus fréquemment observé avant les pucerons, les thrips et les chenilles.



## Nouvelles Détections

Le Labovert est un outil développé par le GDS-V qui permet de faire des diagnostics et analyses de 1<sup>ère</sup> intention. Il fait le lien entre la surveillance du territoire et si besoin transmet des échantillons pour confirmer officiellement des identifications.

### ► *Dialeurodes citri*,

l'aleurode des agrumes a été confirmé par l'IAC. Les principaux hôtes de cette espèce sont les *Citrus* et ses hôtes secondaires sont les végétaux des genres *Ficus*, *Prunus*, *Coffea*, *Allamanda*, *Camellia*, *Diospyros*, *Gardenia*, *Punica*, *Pyrus*, *Ricinus*, *Syzygium*



### ► *Xanthomonas*

*campestris* var. a été détecté sur culture de concombre et confirmé par le Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC).



### ► Le charançon des orchidées (*Orchidophilus*

*atterimus*) a été relevé pour la première fois sur culture de vanille. Il provoque l'avortement des jeunes pousses de vanille.



## Deux bioagresseurs sous surveillance

### ► Le rhinocéros du cocotier (*Oryctes rhinoceros*)

*Oryctes rhinoceros* est désormais présent jusqu'à La Foa. L'éradication de ce ravageur est impossible : Le gouvernement a publié un nouvel arrêté en février 2023 pour maintenir la protection des îles encore indemnes. Les actions se concentrent sur la communication et la formation en zone infestée, la surveillance des sites à risque tels que les aéroports, aérodromes et ports.



Dans ce cadre, les exports de plants vers les îles sont cadrés : une inspection systématique par le SIVAP est obligatoire avant le départ. Les mouvements de cocotiers et palmiers restent interdits à l'envoi vers les îles et que les envois d'autres plants sont restreints à la seule voie maritime.

► **Tout envoi doit être accompagné d'une autorisation spécifique, délivrée après inspection par le SIVAP. (contact 24.37.45 ou 73.32.66)**

### ► La chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*)



L'année 2022 était la deuxième année de présence du ravageur. Le réseau a un retour d'observation de 27 exploitations (maïs grain/maïs doux), dont 7 parcelles avec un suivi fixe.

Le risque chenille, dont *S. frugiperda*, mais aussi la chenille bout d'épi (*Helicoverpa armigera*) reste le plus important parmi tous les bioagresseurs (fréquence 60% pression 15%). Il est bien géré grâce une stratégie phytosanitaire efficace. Ce risque reste présent pour les années à venir ; et pourra fluctuer selon les conditions météo. Un point de vigilance doit être maintenu vis-à-vis des moyens de gestion disponibles (retrait possible de l'indoxacarbe).



# Les produits phytos les plus importés

## ► Fongicides

Quantité totale importée : 6,9T  
 Dont : 0T de PPUA CMRT,+  
 Et : 3,3T de PPUA de Biocontrôle

Majoritairement  
 originaire de :  
 France

les PPUA les plus importés :

|                     |            |              |
|---------------------|------------|--------------|
| <b>CUPROCOL DUO</b> | Cuivre     | <b>14,5T</b> |
| <b>ALIETTE</b>      | Fosetyl-al | <b>1,3T</b>  |
| <b>MANIFLOW</b>     | Cuivre     | <b>1,0T</b>  |

## ► Herbicide

Quantité totale importée : 23,1 T  
 Dont : 1T de PPUA CMRT,+  
 Et : 0T de PPUA de Biocontrôle

Majoritairement  
 originaire de :  
 Australie et France

les PPUA les plus importés :

|   |            |             |
|---|------------|-------------|
| <b>IMTRADE ERADICATOR 540 HERBICIDE</b> | Glyphosate | <b>7,6T</b> |
| <b>ROBUST</b>                           | Glyphosate | <b>4,1T</b> |
| <b>SOLAR 360</b>                        | Glyphosate | <b>3,8T</b> |



## ► Insecticide

Quantité totale importée : 25,2T  
Dont : 1T de PPUA CMRT,T+  
Et : 11,3T de PPUA de Biocontrôle

Majoritairement  
originaire de :  
Australie et France

les PPUA les plus importés :

|                      |                     |              |
|----------------------|---------------------|--------------|
| <b>DC-TRON</b>       | Huile minerale      | <b>8,9T</b>  |
| <b>OVIPHYT</b>       | Huile de paraffine  | <b>8,8T</b>  |
| <b>KARATE 0,4 GR</b> | Lambda cyhalothrine | <b>0,96T</b> |

## ► Molluscicide

Quantité totale importée : 10,5T  
Dont : 0T de PPUA CMRT,T+  
Et : 11,3T de PPUA de Biocontrôle

Majoritairement  
originaire de :  
Australie et France

les PPUA les plus importés :

|   |                    |                |
|---|--------------------|----------------|
| <b>SLUXX HP</b>                               | Phosphate ferrique | <b>0,04 T</b>  |
| <b>IMTRADE METAKILL SNAIL &amp; SLUG BAIT</b> | Metaldehyde        | <b>0,03 T</b>  |
| <b>BLITZEM PELLETS</b>                        | Metaldehyde        | <b>0,025 T</b> |

## ► Autre

Quantité totale importée : 1,5T  
Dont : 0T de PPUA CMRT,T+  
Et : 0,3T de PPUA de Biocontrôle

Majoritairement  
originaire de :  
France

les PPUA les plus importés :

|                      |                      |               |
|----------------------|----------------------|---------------|
| <b>ITCAN SL 270</b>  | Hydrazide maleique   | <b>1410 T</b> |
| <b>PRM 12 RP</b>     | Ethephon             | <b>140 T</b>  |
| <b>CLONEX PURPLE</b> | Acide indolbutyrique | <b>16 T</b>   |

## Bilan des homologations et des importations des Produits Phytopharmaceutiques à Usage Agricole (PPUA) et leurs Substances Actives (SA)

En 2022, 213 PPUA sont homologués en Nouvelle-Calédonie.

Import : 97 PPUA sont effectivement importés

### Classification des PPUA homologués selon leur toxicité

| Total PPUA homologués | PPUA CMR et Toxique (nécessitant un NC3) | PPUA Sans classification toxicologique (nécessitant un NC1) | PPUA Biocontrôle (nécessitant un NC1) |
|-----------------------|--|---|---------------------------------------|
| 213                   | 44                                       | 169   | 70                                    |

\*CMR = Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique

56 T | TOTAL import 2022

68,5 T | TOTAL import 2021

20 T | Produits de biocontrôle importé 2022

24,6 T | Produits de biocontrôle importé 2021



8 T | CMRT,T+ 2022

2 T | CMRT,T+ 2021

\*CMR = Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique

## Des techniciens : réseau d'épidémiosurveillance et Labovert



## Des publications régulières pour continuer à vous informer et en savoir +



6 BSV publiés



6 PPUA INFO publiés

### Phytopharmacies publiées :

**Maladies et ravageurs : Horticulture, maraîchage,  
grande culture, arboriculture • Herbicide : grandes cultures  
• PPUA de biocontrôle**

À retrouver sur le site de la **cap-nc.nc**



GOUVERNEMENT DE LA  
**NOUVELLE  
CALÉDONIE**

Retrouvez toutes les informations officielles sur le site  
de la Nouvelle-Calédonie <https://davar.gouv.nc/protection>

■ **Réalisation** : CAP-NC, mai 2023. Tous droits réservés.

■ **Sources** : Réseau d'épidémiosurveillance du GDS-V Nouvelle-Calédonie, PHYTO-ONE (Appli open source base de données Nouvelle-Calédonie. Données importation DAVAR 2022 ; Liste des PPUA et SA homologués DAVAR 2022

■ **NDLR** : « L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences, quelles qu'elles soient, qui pourraient en résulter. »